

EST-CE QUE LA TACTIQUE D'UNE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE A DÉJÀ FAIT SES PREUVES?

OUI. Dans l'histoire du mouvement étudiant québécois, il y a eu 7 grèves générales illimitées (1996, 1990, 1988, 1986, 1978, 1974, 1968). Les gains ont été:

En 1968: La fondation de l'Université du Québec (premières universités publiques québécoises), une réforme du régime d'aide financière et un gel des frais de scolarité (qui durera jusqu'en 90).

En 1974: L'abolition des TAEU (tests d'aptitudes discriminatoires), l'abolition de la contribution parentale pour le calcul des prêts à partir de 1975, la diminution progressive de la contribution des parents dans le calcul des bourses, la diminution progressive de la contribution des étudiant-e-s, la réintégration gratuite des élèves ayant abandonné pour des raisons financières et l'acceptation de nouvelles demandes après la date limite prévue.

En 1978: Une diminution de la contribution parentale, l'abolition de la différence entre le cégep et l'université dans le calcul des frais de subsistance, la prise en compte des différences régionales dans le calcul des dossiers des étudiant-e-s chef-fe-s de famille monoparentale, la croissance progressive de l'aide financière totale et la réduction progressive de l'endettement par des transferts du prêt vers la bourse.

En 1986: Renoncement du réseau d'universités publiques à percevoir des frais afférents pour 2 ans.

En 1996: Gel des frais de scolarité.

PRÊTS PAS PRÊTS,



J'Y VAIS!!!



QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LA GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

Qu'est-ce qu'une Grève Générale Illimitée?

Arrêt volontaire et collectif d'une activité par revendication ou protestation (Le Petit Robert). Le terme illimitée veut simplement dire que la grève est déclenchée, sans durée déterminée, par les membres et que celle-ci sera arrêtée lorsque les membres le décideront. Localement, des assemblées générales à chaque 2 ou 3 jours sont nécessaires pour savoir si la grève se poursuit et quelle orientation elle prend. Le terme générale veut dire que plusieurs associations doivent être impliquées dans le mouvement.

Quels avantages présente-t-elle?

Elle permet de libérer du temps pour établir un rapport de force en multipliant les actions afin de présenter un potentiel de perturbation suffisant pour faire plier le gouvernement ou les administrations locales à nos revendications.

Parce qu'une escalade des moyens de pression a été entreprise la session dernière et est restée sans échos de la part du gouvernement :

26 septembre : un ultimatum est lancé au gouvernement par l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ).

6 octobre : des étudiantEs perturbent une allocution de Jean Charest à l'université de Montréal.

14 octobre : manifestation organisée par l'ASSÉ pour dénoncer la mascarade du "forum des générations" lancé par le gouvernement.

10 novembre : manifestations pour s'opposer aux coupures des bourses rassemblant 10 000 personnes à Montréal et 2000 à Québec.

18 novembre : début de la grève de deux jours et de l'occupation au cégep du Vieux-Montréal

19 novembre : manifestation de l'ASSÉ à l'occasion de l'ouverture du congrès du parti libéral du Québec

8 décembre : occupation du bureau du ministre de l'éducation à Magog

La suite des événements dépend de nous et de notre capacité à riposter. Prenons les moyens nécessaires pour gagner : personne ne nous mènera quelque part sauf nous tous et toutes.

Notre solidarité démontrera notre force : ensemble tout est possible.

Oser lutter c'est oser vaincre !

Peut-on perdre notre session?

JAMAIS ce n'est arrivé dans l'histoire des grèves générales illimitées au Québec. En fait, la perte d'une session entraînerait un trou dans le marché du travail par le retardement de l'arrivée des détenteurs et détentrices de DEC technique, baccalauréat, maîtrise et doctorat, une perte d'argent immense influençant le budget provincial, ainsi qu'une impossibilité à accueillir les finissant-e-s du secondaire dans le réseau collégial causé par un engorgement monstre des Cégeps. Le gouvernement ne peut pas, économiquement et logistiquement, se permettre un tel désastre. Il préfère donc céder à des revendications soutenues par un véritable rapport de force que de subir de telles conséquences.